



Rampes amovibles en aluminium

rampes amovibles pour le passage des seuils intérieurs et extérieurs



Adaptée pour un seuil plat, sans dévers

Poids compris entre 6 et 12 kg

Rampe qui se pose et se retire

Charge admissible de 300 Kg

Doit être associée à un système d'appel

Pour les particuliers ou pour les ERP (Établissements Recevant du Public)

Contactez-nous pour analyse du site, avis technique et préconisation de la solution adaptée vis-à-vis de la réglementation et de l'utilisation par une personne en fauteuil roulant.

Cadre légal :

Article 4 II 1° de l'arrêté du 8 décembre 2014 :

Non dérogoire si pente maximale de 10% sur moins de 2 mètres

*Une rampe amovible est stable et assortie d'un dispositif permettant à la personne handicapée de signaler sa présence au personnel de l'établissement, **tel qu'une sonnette.***

Solutions accessibilité tous handicaps

01 48 36 00 05 / info@accesplus.fr

www.accesplus.fr